

## REGLEMENT INTERIEUR DE L'ASSOCIATION ART SUD

### IV. OUTILS PEDAGOGIQUES

#### I. DISPOSITIONS GENERALES :

Le présent règlement et ses annexes précisent les modalités d'organisation et le bon fonctionnement du Centre ainsi que les divers droits et devoirs des porteurs.

- ✓ Les mesures d'application de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité
- ✓ Les règles générales et permanentes relatives à la discipline
- ✓ La nature et l'échelle des éventuelles actions
- ✓ Les dispositions relatives au droit de la représentation des porteurs.

Les notes de services s'appliqueront dès lors qu'elles seront portées à la connaissance des porteurs.

Les porteurs sont tenus de se conformer à toutes les prescriptions qui découlent de ce règlement.

Par la signature de ce document, les porteurs attestent avoir eu connaissance de l'intégralité du règlement intérieur qui s'oppose à eux de plein droit.

Les porteurs relèvent de l'autorité du directeur du centre en cas de problèmes internes.

#### II. HYGIENE ET SECURITE

Ces mesures doivent être obligatoirement respectées :

- ✓ Interdiction de fumer dans les locaux
- ✓ Interdiction d'introduire des boissons alcoolisées et se présenter en état d'ivresse dans l'établissement.

#### III. DISCIPLINE

##### A) Accès au Centre : Entrées et sorties

Les porteurs ne doivent pas :

- ✓ Entrer ou demeurer dans les ateliers en dehors des jours et heures planifiés
- ✓ Déjeuner dans les ateliers
- ✓ Introduire des personnes étrangères

##### B) Les ateliers

- ✓ Dégrader le matériel mis à leur disposition (tour, four, etc...)
- ✓ Ne pas ranger ou nettoyer le matériel utilisé

#### IV. OUTILS PEDAGOGIQUES

L'association Art Sud met à la disposition des porteurs :

- ✓ Espace atelier
- ✓ Matériel
- ✓ Matériaux
- ✓ Planning de fonctionnement (horaires)
- ✓ Tableau de cuisson
- ✓ Un coordinateur selon leurs besoins

#### V. SANCTIONS

L'association Art Sud se réserve le droit de se retourner contre le porteur en cas de préjudice lié au non respect des consignes.

ART SUD

LE PORTEUR